



# Règlement de concours

## *Rookie Plouf* Atterrissage de précision

**Ce concours s'adresse aux pilotes qui désirent découvrir une activité ludique et qui veulent partager un moment convivial entre passionnés et se mesurer à d'autres pilotes.**

### **Article 1 : Organismateurs**

Le concours d'atterrissage de précision est organisée par l'**Association Plouf Festival** représentée par le membre du comité responsable des activités parapente. L'organisateur nommera 2 personnes responsables qui seront les juges à l'atterrissage de Chalais pour relever les mesures et noter chaque participant.

### **Article 2 : Date, horaires et parcours**

Le concours AP se déroule le matin des trois jours du Plouf Festival et se terminera à 14h00. Le décollage se situe à Vercorin et un canal radio sera réservé pour le concours. L'atterrissage se trouve au terrain officiel de Chalais.

Signature : \_\_\_\_\_

### Article 3 : Conditions de participation

Il faut être breveté ou, pour les élèves, être accompagné par un instructeur FSVL. Le casque est obligatoire et tout le matériel de vol doit être homologué.

### Article 4 : Inscriptions

Toutes les inscriptions se font via le site internet du Plouf Festival ( <https://plouf-festival.ch/> ). Dès que le festival peut communiquer l'ouverture aux inscriptions aux concours, son annonce se fera par les réseaux de communication (réseaux sociaux) et via son site internet.

### Article 5 : Assurance

Chaque pilote doit présenter sa carte d'assurance FSVL (ou son équivalence pour les étrangers) au décollage avant de participer au concours.

### Article 6 : Sécurité

Les participants sont seuls responsables quant à la décision de voler ou pas selon leur expérience, l'organisateur donnera les consignes le matin au décollage et surveillera les conditions météorologiques tout au long du concours mais c'est au pilote seul que la décision de décoller incombe.

### Articles 7 : Déroulement, mesure et résultats

La mesure par rapport au centre de la cible sera effectuée par les 2 juges qui calculeront les points. La cible doit idéalement permettre l'atterrissage en provenance de toutes les directions. La cible doit être bien visible en vol.

Après le décollage, les pilotes doivent tout mettre en œuvre pour se rendre à l'atterrissage dans un délai raisonnable en respectant les espacements fixés par le starter. En l'air, chaque pilote doit s'organiser pour laisser le concurrent précédent réaliser sa tentative sans être gêné. Pour atterrir chaque concurrent doit s'annoncer à la radio lorsqu'il passe au dessus de l'atterrissage avant de faire la volte, la volte est obligatoire pour valider les points de la cible. **Sans la volte, les juges ne tiendront compte que des points bonus et de la note de style.**

Il y a **des points pour la précision** de l'atterrissage, c'est le premier contact avec le sol qui compte. C'est la zone la plus proche du centre, mordue par les pieds, qui compte.

Les points de précision sont comptabilisés comme suit :

- 25 mètres      **50 points**
- 15 mètres      **100 points**
- 10 mètres      **150 points**
- 05 mètres      **200 points**
- 04 mètres      **250 points**
- 03 mètres      **300 points**
- 02 mètres      **350 points**
- 01 mètres      **400 points**
- Rond central   **500 points**

Signature : \_\_\_\_\_

Il y a aussi **des points bonus** de l'arrêt complet sur ses deux pieds et debout ! Seul les pieds touchent le sol. Les points sont comptabilisés comme suit :

- 05 mètres **10 points**
- 04 mètres **20 points**
- 03 mètres **30 points**
- 02 mètres **40 points**
- 01 mètres **50 points**
- Rond central **100 points**

### **Les juges donnent une note de style allant de A à D**

Le participant peut cumuler un maximum de 600 points et si il atterrit dans le rond central avec les deux pieds sans bouger. Le meilleur score étant de **600A**.

Deux vols sont autorisés et c'est la meilleure note des deux essais qui sera comptabilisée.

### **Article 8 : Classement et récompenses**

Durant la fourchette de temps donnée, celui ou celle qui aura cumulé le plus de points aura gagné le concours **Rookie Plouf Atterrissage de précision** !

Le premier : des lots pour un montant de plus de **150 CHF**, le deuxième : des lots pour un montant de plus de **80 CHF**, le troisième : des lots pour un montant de plus de **40 CHF**.

### **Article 9 : Droit à l'image**

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

### **Article 10 : Annulation et responsabilité**

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler le concours.

**L'Association Plouf Festival** décline toute responsabilité envers les participants et envers les tiers. Par sa signature au bas de chaque page de ce règlement le participant déclare dégager de toutes responsabilités, en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve, l'organisation du **«Rookie Plouf Atterrissage de précision»** ainsi que toute personne œuvrant pour l'organisation de cet événement.

Nom et prenom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_